



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail  
lance un Appel à Candidatures pour le poste de :

**Formateur en Electricité et Maintenance Industrielle  
(Nombre de postes :40)**

**Profil requis :**

- Etre titulaire du diplôme de Technicien Spécialisé, ou diplôme équivalent, dans le domaine du Génie Electrique (**Diplôme donnant accès à l'échelle 9 de la Fonction Publique**) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée de 4 années au moins dans le domaine de l'électricité industrielle ;
- Etre de nationalité Marocaine ;
- Etre âgé de moins de 40 ans à la date de la prise de service.

**Dossier de candidature :**

- Formulaire de candidature (**F1**) à remplir, téléchargeable depuis les sites [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma) (volet Ressources Humaines) et [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) ;
- Lettre de motivation ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste ;
- Copies légalisées des attestations de travaux justifiant les expériences professionnelles ;
- Copie légalisée de la CNI ;
- Copie légalisée du diplôme requis (les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence).

**Date et lieu de dépôt des candidatures :**

Dernier délai de dépôt des candidatures **28 Février 2019** inclus (Tout dossier de candidature reçu après cette date ne sera pas pris en considération) ;

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse :

**OFPPT (Bureau d'ordre)**

**Intersection de la route B.O N°50 et la route nationale N° 11 Sidi Maârouf – Casablanca.**

**N.B :** Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ou transmis par email ne sera pas pris en considération.

**Date et lieu du concours :**

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux du déroulement seront indiqués ultérieurement.

**Affectation :**

Les candidats retenus seront affectés en fonction du besoin et selon l'ordre de mérite.